

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

66968

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3272

Société : RETRAZIE

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAHLALI AZZEDDINE

Date de naissance : 12 - 05 - 1952

Adresse : 12 Rue Mouffaq El Daine API 10 2^e étage

CP DES HOPITALS RÉGIONALE EL KARAM CHAPANON

Tél. : 06 23 28 63 97 Total des frais engagés : 783,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur BENNANI Saâd
Chirurgien Urologue
42, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 0522 23 10 23 / 0522 23 10 73

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09 AVR 2021

Nom et prénom du malade : LAHLALI AZZEDDINE Age: 68 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

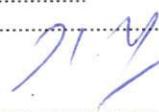
Nature de la maladie : prostatisme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
09 AVR. 2021		C-3	380,00	Professeur DEYANI Saâd Chirurgien Dentiste 42, Bd. Abdelmoumen - Casablanca Tél: 0522 25 10 23 / 0522 73 10 73

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	09/04/2021	483,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur BENNA'NI Saâd

Chirurgien Urologue



Membre de l'European Association of Urology
et de l'Association Française d'Urologie

الدكتور بناني سعد

استاذ جامعي

جراحة المسالك البولية و التناسلية

عضو الجمعية الأوروبية و الفرنسية
لجراحة المسالك البولية و التناسلية

09 AVR. 2021

Casablanca, le :

Mr LAHLALI Azeddine

① Terezosine Normon 5mg 
19.50x2 $\frac{1}{2}$ cp par jour le soir \times 3 mois
59.00

② Véca 5mg 
108.00x3 1 cp/j \times 3 mois
324.00

483.50

Professeur BENNANI Saâd
Chirurgien Urologue
42, Bd. Abdelloumen - Casa
Tél: 0522 28 10 23 / 0522 23 10

LOT : 65
 LT AV : 0

Professeur BENNANI Saâd
Chirurgien Urologue
42, Bd. Abdelmoumen - Casa
Tel: 0522 23 18 23 / 0522 23 10 73

Professor BENNANI
Chirurgien Urologue
42, Bd. Abdelloumen - Casa
Tel: 0522 26 10 23 / 0522 23 10 73

~~42, Bd. Abdalmalik
Tel: 0522 26 18 23 / 0522 26~~

LOT : 6841
UT. AV : 01-24
P.P.V:108 DH 00

LOT: 12820011
PER: 07/2023
PPU: 79,50 DH

LOT: 12820013
PER: 12/2023
PPU: 79,50 DH

42، شارع عبد المؤمن - الطابق الخامس - الدار البيضاء

42 , Boulevard Abdelmoumen Résidence Walili 5^{ème} étage - Casablanca
Tél : 05 22 23 10 23 - Fax : 05 22 23 10 73 - GSM : 06 61 16 65 16